

Décision modificative n°2 du 25 novembre 2013

Intervention de Pierre Camani

Président du Conseil général

Sénateur de Lot-et-Garonne

Mes chers collègues,
Chers Internautas,
Mesdames et messieurs,

Notre session plénière se tient dans un climat particulier.

La France s'interroge. Nos concitoyens sont inquiets de la situation de l'emploi. La stratégie nationale de retour à l'équilibre des comptes publics génère des efforts et une impatience légitime quant à son issue. Les cinq années de crise aigüe pèsent sur le quotidien et les espoirs de nos concitoyens.

Le redressement de la France est un long chemin.

Le recours systématique à un endettement de masse pour financer l'action publique a gravement affaibli notre système économique. Le redressement des comptes nationaux, la viabilité de notre protection sociale restent donc les préalables au redémarrage de la croissance et à une crédibilité retrouvée pour la France dans le concert européen.

La France aujourd'hui se réforme, reconquiert sa compétitivité, change ses pratiques de gestion publique, maintient ses solidarités, développe son service public de l'éducation, prépare la transition énergétique.

Mais on ne rattrape pas en 20 mois le retard accumulé des décennies durant. D'autant que les résistances au changement sont nombreuses et prennent aujourd'hui des formes contestables et pour certaines d'entre elles détestables. Ces dernières semaines ont apporté leur lot de débordements et de caricatures, avec :

Le patrimoine collectif, abîmé par la destruction des radars routiers - qui servent pourtant à sauver des vies.

La perturbation de cérémonies républicaines, qui salit la mémoire nationale en même temps qu'elle ternit l'hommage rendu aux sacrifiés de la Grande Guerre.

L'insulte raciste, envers une ministre dont l'histoire personnelle et l'action publique sont en tous points honorables.

La défense de la République est notre bien commun. Depuis sa création, l'extrême droite a toujours été son ennemi le plus déterminé et le plus dangereux. Les violences inacceptables de ces dernières semaines doivent permettre le réveil des consciences sur les principes qui fondent notre vie en commun.

Mais venons-en à l'actualité départementale, notamment pour ce qui a trait à la situation économique.

Regardons les indicateurs avec la précision des chiffres et surtout, mettons-les en perspective. L'investissement des entreprises lot-et-garonnaises s'est élevé à 276,2 millions d'euros au premier semestre 2013. Même si ce montant enregistre un léger recul par rapport à l'année dernière, il démontre que bon nombre d'entreprises continuent à investir, qu'elles ont des perspectives de développement.

Dans le même temps, de nombreuses entreprises de notre département – tous secteurs confondus – ont su conserver et même conquérir de nouvelles parts de marché à l'exportation. Sur les neuf premiers mois de l'année, le volume des exportations progresse de 2,7 % pour s'établir à 617 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des entreprises enregistre, lui aussi, une progression notable de 2% entre janvier et juin de cette année.

Ces signaux positifs témoignent d'un dynamisme certain du tissu économique départemental.

Je mesure pleinement les inquiétudes persistantes pour un certain nombre de fleurons industriels de notre territoire à l'image de Tellus Ceram, Metaltemple Aquitaine et Tarkett qui emploient près de 350 salariés. Avec l'Etat et la Région, le Département est plus que jamais à leurs côtés pour rechercher et trouver des solutions. Restons combatifs et solidaires en soutenant les entreprises en difficulté, mais il est de notre devoir d'élus de ne pas occulter les réussites dans de nombreux domaines.

Grâce à des stratégies innovantes, beaucoup d'entreprises ont su se positionner parmi les meilleurs dans des secteurs d'activité très diversifiés.

C'est vrai pour l'agroalimentaire avec AGROPOLE, ses 132 entreprises et ses 2500 salariés. Notre technopole départementale est incontestablement un moteur de développement pour l'ensemble du territoire.

L'entreprise Boncolac investit et se modernise sur le site. Elle envisage une cinquantaine de recrutements pour les trois prochaines années.

C'est vrai aussi pour l'aéronautique avec des entreprises comme Creuzet, Asquini ou encore la société Aéro Maintenance Aquitaine qui vient de réaliser une extension qui lui permettra de répondre à de nouvelles commandes nationales et internationales. Elles vont créer environ 200 emplois dans les trois prochaines années.

C'est vrai, enfin, des fleurons industriels qui placent le Lot-et-Garonne dans le peloton de tête des départements innovants en Aquitaine. Je pense au groupe FONROCHE dont le chiffre d'affaires dépasse les 200 millions d'euros et qui emploie 200 salariés. D'autres encore telles que BOALIA et ATN se développent et conquièrent de nouvelles parts de marché.

Je citerai enfin les projets d'investissements du groupe Manureva qui permettront au Parc Walibi Sud-Ouest d'acquérir une nouvelle dimension dans les tous prochains mois, ainsi que l'implantation d'une plateforme logistique du groupe Auchan à Samazan qui va créer une quarantaine d'emplois dans un premier temps.

Et puis, il y a tout ce tissu de petites entreprises qui investissent également et qui créent ici et là entre deux et dix emplois chacune.

C'est la preuve qu'il y a en Lot et Garonne des entreprises qui innovent et préparent l'avenir.

Le Conseil général est à leurs côtés comme il se mobilise pour soutenir les entreprises et les filières qui traversent actuellement des difficultés.

C'est le cas pour la filière « prune » aujourd'hui en proie à de nombreuses incertitudes. A mon initiative, les 5 parlementaires de Lot-et-Garonne ont été reçus au ministère de l'agriculture pour étudier toutes les voies de progrès envisageables sur ce dossier. A ce jour, les négociations se poursuivent au plus haut sommet de l'Etat et nous restons particulièrement vigilants sur leur issue.

Mais je tiens à rappeler que si nous voulons avoir une chance d'être entendus, nous devons rester unis et avancer ensemble. Ce n'est qu'à cette condition que le combat commun des élus, des responsables de la filière et des producteurs pourra donner des résultats. On ne gagne jamais une bataille en jouant cavalier seul.

Dans ce département, souvent à l'initiative du conseil général, l'Etat, les collectivités, les entreprises et les chambres consulaires sont capables de travailler ensemble comme ce fut le cas à Samazan pour préparer l'arrivée de la plateforme du groupe Auchan.

Je vous assure que cela est reconnu et apprécié par les acteurs économiques.

Je veux saluer l'action de la SEM 47 qui agit comme le bras armé du Département au service des projets de développement portés par les entreprises dans les territoires. Alors aujourd'hui, loin des polémiques stériles, je veux féliciter son président Christian DEZALOS et son Directeur Cyril GALTIE pour leur engagement impartial au bénéfice du tissu économique lot-et-garonnais.

Mes chers collègues, le Conseil général a consacré plus de 75 millions d'euros à l'économie départementale depuis 2008 et il entend bien poursuivre et amplifier cet engagement.

Parce que notre première priorité est l'emploi et plus particulièrement l'emploi des jeunes, cette session comporte de nombreuses actions leur faveur.

Je suis fier aujourd'hui de placer la jeunesse au cœur de toutes nos politiques en faveur du développement économique et social. Personne, en effet, ne peut se satisfaire d'un taux de chômage des jeunes proche de 25%. C'est tout simplement inacceptable.

La bataille pour l'emploi doit donc s'accroître sur le front de la jeunesse. En Lot-et-Garonne, nous avons mis toutes nos énergies dans la balance et cela commence à produire ses effets.

Fin octobre, 477 jeunes avaient décroché un premier poste stable en « emploi d'avenir ». Avec un taux de réalisation de 116 %, nous avons très largement dépassé les objectifs que nous nous étions fixés. C'est une bonne nouvelle.

J'observe également avec une très grande satisfaction que le chômage des jeunes a diminué de 0,8% le mois dernier. Cette décrue, la première depuis des mois, est un signal encourageant.

Mes chers collègues, notre département est riche d'un formidable potentiel économique, technologique et humain. Il nous appartient d'encourager, de stimuler et de soutenir toutes les dynamiques qui sont à l'œuvre dans les territoires.

Nous devons saisir toutes les opportunités, mobiliser tous les leviers pour créer les conditions d'une ruralité vivante où il fait bon vivre.

Je me réjouis donc que le gouvernement ait clairement décidé de faire confiance et de s'appuyer sur les collectivités territoriales pour affronter la crise violente que traverse notre pays.

Pour la première fois depuis plus de 10 ans, le gouvernement a engagé un véritable changement de cap qui se traduit aujourd'hui par une politique volontariste pour lutter contre la fracture entre les territoires urbains et ruraux, entre les mieux dotés et ceux qui ont moins.

Lundi dernier, j'ai proposé à Madame la Ministre de l'Egalité des Territoires et du Logement la candidature de notre département à l'expérimentation préalable sur les futurs schémas départementaux d'amélioration de l'accès aux services au public.

Je dois rencontrer prochainement Cécile DUFLOT pour mettre en place les modalités de ce nouveau partenariat.

Je suis convaincu que les espaces ruraux peuvent être des espaces d'innovation pour peu que les volontés locales, rassemblées, soient réellement soutenues par un Etat redevenu stratège. En cela, nous sommes sur le bon chemin.

J'en viens aux principaux dossiers de cette session.

La DM2 tout d'abord, dont Marcel Calmette nous présentera dans quelques instants les principaux aspects en sa qualité de rapporteur du budget.

Elle va nous permettre de mieux terminer l'exercice budgétaire que nous ne l'avions commencé. Rappelons-nous en effet qu'au moment du vote du budget primitif, nous avons craint une hausse extrêmement limitée de nos ressources de fonctionnement. Cette année, nous ne connaissons pas le brutal effet de ciseau de l'exercice 2012. Il faut y voir le résultat de la rigueur de notre gestion en

dépenses, notamment en matière d'action sociale, mais aussi des nouveaux mécanismes de solidarité mis en place fin 2012 par le Gouvernement, quelques mois seulement après son entrée en fonction. A ce titre, nous avons bénéficié de 5 millions d'euros de soutien exceptionnel qui constituent à eux seuls 50 % des nouvelles recettes disponibles sur l'exercice, soit un gain de 1,5 % en recettes de fonctionnement par rapport à l'exercice antérieur. Sans ce surcroît de redistribution nationale, notre épargne aurait connu une nouvelle dégradation, que nous devrions parvenir à éviter.

On ne rappellera jamais assez à quel point la réforme de la fiscalité locale de 2010 produit comme effets destructeurs sur les équilibres financiers des conseils généraux. Ceux ci ont perdu le dynamisme des deux tiers de leurs bases fiscales, avec la suppression de la taxe professionnelle et le transfert aux communes de la taxe d'habitation. C'est tout spécialement vrai pour notre département où 12 millions d'euros supplémentaires auraient été perçus cette année, si cette réforme n'avait pas été adoptée en 2010.

A ce jour, les conseils généraux restent fragiles tant les dépenses sociales obligatoires qu'ils assument demeurent dynamiques sous les effets conjugués de la crise du marché du travail et du vieillissement démographique. Partout en France, l'autofinancement des départements reflue et les investissements décèlent. Les années 2014 à 2016 devraient occasionner une baisse des investissements des départements de 25 %, selon les prévisions nationales.

Notre gestion n'est pas en cause. Nous sommes devant des tendances lourdes et structurelles face auxquelles les collectivités concernées n'ont que peu de prise.

Cette DM2 nous permet d'ajuster nos investissements aux besoins, aux arbitrages et aux contraintes de calendrier. Elle permet aussi de répondre aux demandes nouvelles en fonctionnement, s'agissant notamment du RSA qui représente à lui seul 75 % des inscriptions nouvelles de cette DM. Les 25 % restants relevant plutôt d'ajustements divers, courants en fin d'exercice, essentiellement en matière de subventions. Sur l'année, le RSA devrait représenter 70 % de l'augmentation des dépenses sociales et près de 50 % des dépenses nouvelles de la collectivité, autant dire qu'il explique aujourd'hui l'essentiel de la dynamique budgétaire à l'œuvre. Les autres dépenses sociales connaissent pour leur part une évolution moins atypique, tout en demeurant croissantes.

Il faudra donc que nous poursuivions nos efforts de rationalisation et d'inventivité pour adapter l'action départementale à ces contraintes.

Notre session fera une large place à la jeunesse au travers de plusieurs dossiers importants.

En premier lieu l'adoption du nouveau schéma départemental de protection de l'enfance, qui permet d'évaluer et d'améliorer le fonctionnement des services de Protection Maternelle et Infantile et d'Aide Sociale à l'Enfance du département. Nous parlons là des compétences historiques du Conseil général, décentralisées dès 1986 et que la loi de 2007 réformant la protection des mineurs est venue renforcer. Au terme de plusieurs mois de travail entre partenaires institutionnels et associatifs, nous sommes parvenus à identifier les points faibles des dispositifs départementaux, notamment en matière de signalement et de suivi des informations préoccupantes. Des mesures d'amélioration seront donc soumises à votre approbation, tant en termes d'organisation que de moyens. A ce propos, je signale que le renfort des effectifs opéré au profit de l'Aide Sociale à l'Enfance seront réalisés par redéploiement, au gré des départs en retraite dans l'ensemble des directions départementales.

Jeunesse encore avec l'implication du Conseil général en faveur de la garantie jeunes, initiative novatrice pour l'insertion sociale des moins de 25 ans pour lesquels aucun dispositif global n'existait jusqu'alors. Le Lot et Garonne, en raison de la qualité des coopérations entre l'Etat et le Département dans le domaine social, a été désigné territoire expérimental de cette politique innovante. C'est une chance qu'il nous faut saisir par une implication forte de nos services et de nos élus.

A ce titre, l'Etat nous a conféré la responsabilité d'animer le « *Partenariat de Territoire* », instance nouvelle que nous adosserons au Pacte Territorial d'Insertion, sous la forme d'une déclinaison dédiée à l'intégration des jeunes sans ressources.

Ce dispositif fait naître un véritable espoir chez les jeunes en difficulté d'insertion. Nous avons pu le mesurer la semaine dernière lors des premières signatures d'engagements. Derrière les chiffres et les statistiques, il y a des noms, des visages, des difficultés réelles et une détermination de très nombreux jeunes de s'en sortir.

Jeunesse enfin avec notre important dossier, à la fois rétrospectif et prospectif, sur la politique du Conseil général en faveur de l'éducation.

Nous consacrons par divers moyens plus de 10 % de notre budget aux élèves et étudiants du département. Le contexte législatif change et le rôle du Conseil général se trouve renforcé et légitimé par la Loi de 8 juillet 2013 de refondation de l'école de la République.

Notre collectivité territoriale est membre à part entière de la communauté éducative et participe au projet collectif d'une école à la fois juste pour tous et exigeante pour chacun.

Je propose que nous confions à Christian Ferullo et à la commission éducation qu'il préside, l'élaboration d'une stratégie départementale rénovée en faveur de l'accompagnement scolaire, en vue de l'adoption d'un Projet Educatif Départemental qui marquera notre implication dans les réformes en cours en matière de périscolaires, d'accès aux TIC, de résorption des inégalités scolaires, d'intégration des élèves handicapés, d'éducation artistique et culturelle ou encore d'accès à une alimentation de qualité en milieu scolaire.

Autre dossier majeur à l'ordre du jour de notre réunion, la création d'une Mission d'information sur la ressource en eau à l'heure du changement climatique. J'attends des élus désignés par notre assemblée qu'ils analysent la situation en lien avec les experts attirés, en relation avec les institutions publiques impliquées sur la question et qu'ils soient en mesure de formuler des propositions opérationnelles au cours du premier semestre 2014. Raymond Girardi développera le sujet tout à l'heure.

Enfin, toujours dans une logique de préparation de l'avenir et de pilotage du développement départemental, le Conseil général a répondu à la sollicitation de l'Etat nous proposant de prendre la maîtrise d'ouvrage d'un Atlas Départemental des Territoires. Il ne s'agira pas d'une énième synthèse cartographique sur le département, mais bel et bien d'un outil d'actualisation des connaissances et de mise en partage des données structurées permettant la conduite des politiques publiques. Ni vitrine, ni encyclopédie, l'Atlas offrira aux acteurs du département un repère décisionnel de référence pour leurs choix en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Voilà pour les principaux dossiers que nous aurons à évoquer lors de cette dense session.

Mes chers collègues, il faut avoir le courage de regarder la réalité en face et d'assumer ses actes. C'est aujourd'hui l'état d'esprit de la majorité que j'ai l'honneur de conduire.

Cela implique deux choses.

La première, c'est de garder le cap et de rester mobilisé pour redresser une situation détériorée par des années de dérives de nos finances publiques, d'endettement et de desindustrialisation.

La seconde, c'est de rester constamment attentif aux préoccupations du terrain dans un esprit de dialogue et de concertation.

Nos concitoyens attendent de leurs responsables politiques qu'ils gardent leur sang froid, qu'ils portent une vision pour l'avenir et qu'ils s'y tiennent. C'est ce à quoi nous nous employons.

Je vous remercie de votre attention.

NB : Seul le prononcé fait foi.